

# La Gazette Du Grenelle

La lettre d'information des actions du « Grenelle 2015 » et de toutes les initiatives développées par Perpignan et l'Agglomération Perpignane Méditerranée en matière de développement durable



**PERPIGNAN**  
mairie-perpignan.fr

**perpignan méditerranée**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
www.perpignanmediterranee.com

Numéro 1 - Septembre 2010

[Accueil](#)

Voici le premier numéro de la lettre d'information des actions du "Grenelle 2015" et de toutes les initiatives développées par Perpignan et l'Agglomération Perpignane Méditerranée en matière de développement durable.

Ce premier numéro est diffusé dans un premier temps en interne : aux élus et agents de l'Agglomération et de Perpignan, aux régies et structures municipales, aux directeurs généraux des communes de l'Agglomération et aux membres du conseil de suivi et d'évaluation.

Merci aux directeurs et chefs de services de diffuser l'information auprès de leurs agents n'ayant pas de messagerie électronique.

Une diffusion plus large aux habitants, associations, administrations... est prévue par la suite, via un abonnement gratuit sur le site du Grenelle 2015.

Bonne lecture à tous.

Version pdf : [La newsletter de Septembre 2010](#)

## A LA UNE



**Le Grenelle 2015, c'est aujourd'hui un programme de 34 actions et des réalisations concrètes**

Après avoir été les premières collectivités en France à signer avec l'État, une convention cadre dite « Grenelle 2015 » en janvier 2008, la Ville de Perpignan et l'Agglo ont tenu leurs engagements et se sont dotés d'un programme d'actions ambitieux et exemplaire, adopté à l'unanimité, par le Conseil Municipal de Perpignan le 17 décembre 2009 et par le Conseil de Communauté le 18 février 2010.

Un grand nombre de ces actions sont déjà lancées. A titre d'illustration, sur le budget 2010, les deux collectivités ont engagé :

**Pour Perpignan :**

- 1,7 M d'€ pour le plan lumière (et à nouveau, 1,7 M d'€ prévus en 2011, voir ci-contre) ;
- 17 000 € pour les études de faisabilité des projets de toitures solaires des gymnases Alcover, Alsina, Diaz, du Parc des Sports et du Centre Technique Municipal ;
- près de 200 000 € pour la rénovation des menuiseries des établissements scolaires de Perpignan, dans le cadre d'une politique de

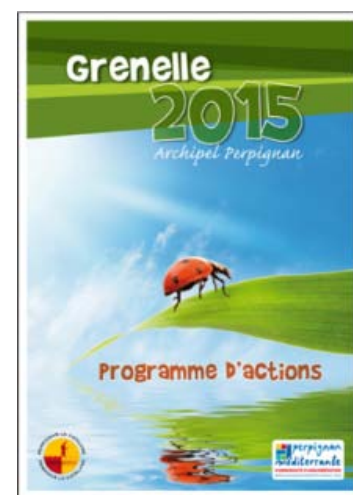
rénovation énergétique des bâtiments communaux ;

- concernant la politique « vélo » : 8,5 km de doubles sens cyclables ont été réalisés cette année sur le centre ancien et entre l'université et le centre Ville, ainsi que 200 places de stationnement (voir article ci-dessous). La Ville s'est en outre, fixé l'objectif de réaliser 20 km de nouvelles pistes cyclables chaque année.

**Pour l'Agglomération :**

- 39,9 Md'€, dont 4,4 Md'€ de subventions de l'Etat seront investis d'ici 2014, pour la réalisation d'un Bus-tram à "haut Niveau de services" ;
- 8,7 Md'€, seront consacrés en 2010 et 2011 à lutter contre les pollutions d'origine domestique. Exemple, la reconstruction, l'extension ou la mise aux normes des stations d'épuration de Pollestres : 4,2M€ en 2010, Saleilles : 2,5 M€ en 2010/2011 et de Baho : 2M€ en 2011.

De même, conformément aux engagements du Grenelle, tous les projets de bâtiments de Perpignan et de l'Agglomération intégreront les dernières réglementations en matière d'isolation thermique ainsi qu'une réflexion sur la qualité environnementale du bâti, avec chaque fois que cela sera possible une labellisation HQE (Haute qualité environnementale) ou THPE (Très Haute Performance Énergétique).



**34 fiches actions concrètes dont plus d'une vingtaine déjà lancées !**

[> Voir le programme complet](#)

## LE GRENELLE 2015, EN BREF

### MOBILITÉ :

#### Bus tram : les travaux démarrent

Les travaux d'aménagement du principal boulevard du centre Ville (Bd Clémenceau) sont terminés. Il s'agit du premier tronçon d'une ligne de 10 km de bus à haut niveau de service qui à terme comprendra :

- un axe nord/sud qui part de la zone d'activités du polygone Nord et relie l'entrée sud de la Ville (Mas Balade) ;
- une ligne dans le cœur de Ville qui relie la place Catalogne et la place de la résistance et desservira la nouvelle gare.

Dans quelques mois, les usagers verront l'installation de nouveaux abris de bus qui viendront "finaliser" cet aménagement.

(+ d'infos sur ce projet dans notre prochaine édition)

### ÉNERGIE POSITIVE

#### Un plan lumière pour Perpignan

La ville de Perpignan lance un programme sans précédent d'investissement pour moderniser son



## Un Plan Climat-Energie, pour Perpignan et l'Agglo, en 2011

### Qu'est-ce qu'un Plan Climat-Energie ?

Un Plan Climat est un programme d'actions concrètes qui doit permettre conjointement de :

1. limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant ses émissions de GES (gaz à effet de serre) ;
2. adapter le territoire aux effets du changement climatique déjà enclenché et inévitable (il s'agit de

réduire sa vulnérabilité : anticiper par exemple les risques sur la ressource en eau, le littoral...).

### 🔗 Pourquoi lancer un Plan Climat-Energie ?

La loi Grenelle I, confortée par le projet de loi Grenelle II qui vient d'être adoptée, rend obligatoire pour les Régions, Départements et Intercommunalités de plus de 50 000 habitants :

- la réalisation au 31 décembre 2012 d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adoption avant le 31 décembre 2012 d'un Plan Climat-énergie Territorial.

Fin 2009, afin de poursuivre et amplifier le dynamisme engagé par le lancement du programme d'actions Grenelle 2015 et pour anticiper ce futur cadre réglementaire, la Ville de Perpignan et la Communauté d'Agglomération ont candidaté à un appel à projet de l'Ademe et de la Région concernant la réalisation d'un plan climat-énergie territorial et ont été retenues comme l'un des sites précurseurs en la matière.

### 🔗 Quelle est l'articulation avec le programme Grenelle 2015 déjà engagé ?

Le programme G2015 constituera l'épine dorsale de ce futur plan climat-énergie. C'est d'ailleurs parce que Perpignan et l'Agglo ont déjà engagé un certain nombre d'actions et que le programme « Grenelle 2015 » répond en grande partie aux objectifs d'un plan climat-énergie que nos deux collectivités ont été retenues par l'Ademe et la Région comme territoire précurseur.

**Perpignan et l'Agglo vont donc poursuivre la mise en oeuvre des actions prévues dans le programme Grenelle 2015 et en parallèle, lancer la démarche « Plan climat-énergie ». A terme, les deux démarches vont se rejoindre pour converger vers la rédaction d'un seul et même document !**

### 🔗 Quel est le calendrier ?

Une première réunion d'information des élus et techniciens de l'Agglo et de la Ville a été organisée le 30 avril dernier.

La deuxième étape va consister à lancer un marché d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (avant la fin de l'année) afin de désigner un prestataire qui sera chargé de conseiller, aider et accompagner l'Agglo et la Ville de Perpignan dans l'élaboration de leur Plan Climat-Energie Territorial. La mission confiée au cabinet d'étude devrait se dérouler sur un an, voire un an et demi.

Le prestataire qui sera choisi, sera chargé notamment de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre du territoire, d'assister Perpignan et l'Agglo dans l'élaboration du plan d'actions et d'apporter un appui méthodologique pour la mobilisation et la concertation en interne (élus et personnel des deux collectivités), mais aussi de l'ensemble des acteurs du territoire (communes et habitants de l'agglomération, entreprises, autres administrations...).



## Depuis début juillet, plusieurs rues du centre ville de Perpignan sont à double sens cyclable.

### Le double sens cyclable, quel intérêt ?

Un système simple, efficace, peu onéreux, qui a démontré son efficacité.

Les expériences faites surtout aux Pays-Bas, en Suisse et en Allemagne ont démontré que ce concept permet plus de sécurité pour les

cyclistes et favorise la pratique du vélo :

- cyclistes et automobilistes roulent face à face et peuvent anticiper et s'éviter. Le double sens cyclable garantit ainsi une sécurité avérée, du fait d'une meilleure visibilité réciproque ;
- l'automobiliste se rend compte qu'il n'est pas tout seul...et la vitesse moyenne des véhicules motorisés baisse ;
- les trajets à vélo sont plus courts, plus directs, favorisant ainsi l'utilisation du vélo et les dessertes locales (rentrer chez soi sans détour, surtout quand on est chargé...)
- le système se met rapidement en place, sans travaux lourds et permet un meilleur maillage du réseau cyclable.

parc d'éclairage public à échéance de 2 ans : 3,4 M€ vont être investis sur 2010 et 2011 pour remplacer 60% des points lumineux et installer un nouveau système de régulation et de variation... Le bénéfice attendu est une baisse de la consommation de - 43%.

## AUTRES INITIATIVES SUR L'AGGLO

**L'élan a été donné. Aujourd'hui, les initiatives se multiplient, dans le secteur public, comme dans le secteur privé.**

### 🔗 La maison de l'emploi de Perpignan, partenaire de la Ville et de l'Agglo sur le Grenelle 2015.

Cette dernière a en effet été retenue par l'Ademe et le réseau Alliance Villes Emploi pour animer localement le projet national de développement des métiers liés à la « croissance verte », soutenu par le Ministère de l'écologie. Il s'agira pour les 30 maisons de l'emploi « pilotes », d'établir un diagnostic de l'emploi et de la formation en collaboration avec les acteurs locaux sur deux filières : « énergies renouvelables / bâtiment » et « transport / logistique » et de mettre en place ensuite un programme d'actions afin d'accompagner et d'accélérer l'évolution nécessaire des métiers et de la formation dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Ce projet devrait constituer à terme, le volet emploi de notre plan climat-énergie. Renseignements : [s.anguerre@mde66.fr](mailto:s.anguerre@mde66.fr)

### 🔗 CEMOI, 1er producteur et exportateur de chocolat français vient d'investir dans la construction d'un nouveau site de production à Perpignan labellisé HQE (haute qualité environnementale).



### 🔗 La station d'épuration de Perpignan certifiée ISO

L'usine de traitement des eaux usées de Perpignan est certifiée ISO 14001 depuis le 28 juin 2010. Attribué par un organisme officiel, Bureau Veritas, ce label témoigne de la qualité de conception et de réalisation des installations et confirme que l'exploitation de cet ouvrage garantit une réelle protection de l'environnement. Il s'agit d'améliorer en permanence les performances environnementales de l'équipement et de contribuer à la protection et à la stabilité des ressources naturelles. Une belle récompense pour la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée, son exploitant VEOLIA EAU, et pour les efforts de tous les acteurs engagés dans cette démarche ambitieuse.



[Plaquette STEP Perpignan](#)

## LES RDV DU GRENELLE

### 🔗 "Tous à vélo sur l'Agglo", Samedi 18 septembre



Samedi 18 septembre 2010, à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, cap sur Perpignan au départ de n'importe laquelle des communes du territoire : « Tous à vélo sur l'Agglo » !

## Comment sont signalés les doubles sens cyclables ?

Sous les sens interdits un panneau indique désormais « sauf cyclistes ». Un balisage au sol et des panneaux indiquant les sens de circulation viennent compléter cette signalisation. Il s'agit aujourd'hui pour chacun de changer ses habitudes ! Après les congés d'été, et en cette rentrée de septembre, les automobilistes sont donc appelés à être encore plus vigilants qu'à l'accoutumé sur les trajets effectués en centre ville et à bien respecter la signalisation routière.

## Quelles sont les rues concernées ?

8,5 km de double sens cyclables ont été aménagés sur le centre ancien (zone 30 : quartiers des remparts, La réal, Saint-Martin, Saint-Jean Saint-Mathieu et Saint-Jacques), ainsi qu'un circuit permettant de connecter l'Université au centre ville suivant l'itinéraire : Université, avenue d'Espagne, rue Raphaël, rue Parazols, rue Miquel, rue des Archers (Palais des Rois de Majorque), rue des Sureaux, rue Grande-La-Monnaie et place du Pont d'En Vestit.

 [consulter la liste des rues concernées](#)



### Un conseil composé de personnes de la société civile pour suivre et évaluer l'action.

Le 12 juillet dernier, le Conseil de Communauté votait la création du Conseil de Suivi et d'Évaluation du projet territorial de développement durable.

Présidé par Madame Chantal GOMBERT, ce comité composé d'une trentaine de personnalités de la société civile, a en charge l'évaluation de la mise en œuvre et de l'avancement du programme Grenelle 2015.

Ces personnes ont été choisies par la présidente, pour leurs compétences ou engagement dans les différentes thématiques du Grenelle.

Au-delà du programme d'actions Grenelle 2015, la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée et la ville de Perpignan veulent démontrer qu'un changement de cap est possible, que s'engager sur la voie du développement durable est une opportunité, notamment génératrice de développement d'une nouvelle économie pour le territoire, qui concilie progrès économique, social et préservation de l'environnement.

Pour cela, les deux collectivités ont souhaité associer au projet un groupe de personnes qui par leur compétence dans un domaine, peuvent collectivement suivre l'évolution du projet global de développement durable et être capable de le compléter par leur expertise.

Un budget permettra à ce conseil de commanditer des expertises complémentaires dans différents thèmes (énergies renouvelables, mobilités, biodiversité, ...) en totale indépendance et autonomie ; et chaque année, il établira un rapport d'activités. Il se réunira pour la première fois le jeudi 9 septembre, à 18h00.

 [Consulter la liste des membres](#)

## ON EN PARLE AILLEURS



### 50e anniversaire du jumelage Hanovre/Perpignan sous le signe du grenelle

Le maire de Hanovre et une délégation de la Ville étaient en visite à Perpignan du 29 août au 1er septembre 2010, à l'occasion du 50e anniversaire de leur jumelage. Un anniversaire placé sous le signe du grenelle, avec la visite du Parc Sant Vicens, la découverte des "tuiles solaires" de Saint-Charles (la plus grande centrale photovoltaïque intégrée en toiture du monde) et l'organisation d'un atelier de présentation du projet d'éco-quartier du Pou de las Coulobres.

## Les japonais s'intéressent au Grenelle 2015

Le 17 mai, une délégation d'industriels japonais était en visite à Perpignan, pour s'informer sur le dispositif Grenelle 2015. Il s'agissait de la 7e délégation japonaise reçue à Perpignan, en 2 ans, sur cette thématique ; parmi lesquelles : des représentants du Ministère de l'économie et de l'Industrie et la principale chaîne télévisée NHK, qui a réalisé un reportage diffusé à l'occasion du sommet du G8.

## Harmonie sociale, eau, bio-diversité, énergie:plaidoyer pour la ville-archipel

Article de presse paru sur le site : [lemonde.fr](http://lemonde.fr)

Une cité-archipel, avec des trames vertes où la campagne côtoie l'espace urbain, des trames bleues gérant durablement les cours d'eau, des parcs solaires et éoliens pour une énergie renouvelable. Tel est l'objectif affirmé de la ville la plus ensoleillée de France, Perpignan...

<http://www.planete-plus-intelligente.lemonde.fr/>

Comité de rédaction : Dominique Schemla, Joëlle Anglade, Gilles Foxonnet, Xavier Hémeury, Jean-Michel Ferry, Philippe Maréchaux, Sandrine Cottineau, Jean-Michel Bringé.

Photos : service photo Ville de Perpignan et Caroline Geoffroy Morel

Nouveautés 2010 : un circuit au cœur de Perpignan au choix, de 3 à 12 km, selon les envies de chacun, un parcours pour les personnes à mobilité réduite et l'édition d'un guide détaillé des parcours cyclables sur l'Agglo.



Inscriptions en mairie ou directement sur le site de l'Agglo.

Pique-nique offert aux 2000 premiers participants, animations, cadeaux et lots à gagner à l'arrivée !

[> + d'infos](#)

## INITIATIVES DES SERVICES

### La Direction de l'Équipement Urbain a initié la mise à disposition de vélos électriques pour les déplacements professionnels des agents.

Un premier vélo est mis à disposition des agents de l'hôtel de Ville de Perpignan. Pour l'emprunter, se renseigner auprès des hôtesses d'accueil.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Une police de l'environnement sur Perpignan

Depuis le 1er juin, une « police de l'environnement » a été mise en place par la Ville de Perpignan. Rattachée à la Division propreté urbaine, la vocation première de cette « nouvelle police », est de veiller au respect de la propreté de la ville. Son action principale consiste avant tout, à faire de l'information auprès des usagers, de la pédagogie et de la prévention. Un simple rappel au civisme étant souvent suffisant. Même si la Ville n'exclue pas le cas échéant de faire appel au volet « répressif » de cette police, dont les agents sont assermentés. (+ d'infos dans une prochaine édition).

### La loi Grenelle 2 définitivement adoptée

Après le Sénat, l'Assemblée nationale a adopté le 28 juin de manière définitive le projet de loi « Grenelle 2 » portant engagement national pour l'environnement. Cette loi qui vient d'être publiée au Journal Officiel, constitue la déclinaison opérationnelle de la loi Grenelle 1.



[Les principales mesures \(dossier : le Moniteur.fr\)](#)